



RÉUSSIR LA CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE

Objectifs de la formation

Maîtriser les étapes de la création d'une commune nouvelle.

Appréhender les conséquences pour chaque commune déléguée et évaluer la fiscalité de la commune nouvelle et des communes déléguées

Mercredi 14 avril 2021

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes
Salle de l'Extension

Durée : 6 heures

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Niveau : débutant

Public : élus communaux et
intercommunaux

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Exemples pratiques

Programme

- **Modalités de création**
 - Conditions de création
 - Consultation de la population
 - Conséquences
- **Modalités d'administration**
 - Rôle de la commune déléguée, constitution du conseil, Statut des adjoints
- **Finances et fiscalité**
 - Vote des taux, Intégration fiscale, DGF

En intra, cette formation se veut opérationnelle et s'appuie sur des simulations personnalisées

Intervenant : Julie ROUSSEL

Conseillère technique – Service Intercommunalité et Territoires

Association des Maires de France

UDM 24 Formations

UDM 24 - Maison des communes- Bld de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

Tél : 05 53 02 87 35 - Fax : 05 53 08 69 65

contact@udm24.fr / www.maires-dordogne.fr